

Rapport de jury 2014 - CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE pour l'enseignement d'une DNL en langue vivante étrangère

L'objectif de l'examen de certification complémentaire DNL est de vérifier et d'attester les compétences tant linguistiques que didactiques des professeurs des disciplines non linguistiques (par exemple histoire et géographie, mathématiques, sciences physiques, économie gestion, etc.) , notamment dans le cadre d'une section européenne (en lycée général, technologique ou professionnel) et dans le cadre de la réforme du lycée général et technologique.

L'examen permet d'évaluer les compétences linguistiques du candidat. Cependant un excellent niveau de langue ne permet pas à lui seul de valider la certification DNL. Il est demandé aux candidats de mettre en avant leur capacité à enseigner leur discipline dans une autre langue et à développer chez leurs élèves des compétences orales en langue étrangère. Pour autant, les enseignants de DNL n'ont pas vocation à se substituer à l'enseignant de la langue concernée : leurs enseignements sont complémentaires.

1) Les textes officiels

L'organisation de l'examen de certification complémentaire s'appuie sur les textes officiels parus aux BO n° 7 du 12/02/2004 et n°39 du 28/10/2004. L'épreuve, qui se déroule au cours du second trimestre de l'année scolaire, consiste, conformément aux textes officiels, en un entretien avec un jury de deux ou trois experts dont au moins un spécialiste en langue et un de la DNL. Un IA-IPR préside le jury.

L'épreuve se déroule deux temps de l'épreuve se déroule entièrement ou partiellement en langue étrangère. Elle est d'une durée maximum de trente minutes.

La première partie, d'une durée maximum de dix minutes, débute par un exposé où le candidat peut faire état de sa formation, de son expérience, de sa motivation et de l'avancée de sa réflexion sur la spécificité de l'enseignement de la DNL.

La suite de l'épreuve est un entretien avec les membres du jury qui interrogent le candidat sur des points qu'il a abordés dans son exposé ou dans son dossier et pour lesquels ils souhaitent un développement, ou sur des questions en lien avec l'enseignement de la DNL ou l'épreuve du baccalauréat.

Lors de cet examen, il est attendu du candidat qu'il fasse preuve d'un niveau de langue correspondant au moins au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues, qu'il ait une bonne connaissance des champs lexicaux en langue en rapport avec sa discipline, qu'il s'exprime en langue cible avec une aisance qui s'inscrive dans la durée. La spécificité de l'enseignement de la DNL en section européenne exige du candidat qu'il montre l'avancée de sa réflexion didactique sur le rôle de la DNL afin d'amener les élèves à progresser tant dans la discipline enseignée que dans la langue étrangère. Il est également attendu du candidat qu'il démontre, dans l'exposé de ses projets, notamment ceux relatifs aux périodes de formation en entreprise dans un pays européen, sa capacité à travailler en équipe avec ses collègues de langue vivante.

Il doit avoir réfléchi à des pistes pédagogiques pour les différents niveaux, c'est-à-dire aux thèmes qui se prêtent le mieux aux séquences DNL, à la façon de favoriser les échanges au sein de la classe et à l'évaluation. Le candidat doit aussi faire la preuve de la connaissance qu'il a du dispositif, depuis les conditions qui régissent la mise en place d'une section européenne dans un établissement jusqu'à

l'évaluation institutionnelle du baccalauréat pour les élèves de ces sections (nature des épreuves, type de sujets proposés, évaluation). Il sera apprécié qu'il montre son implication pour les partenariats ou les échanges, et connaisse des exemples de sources de financement européens (Erasmus +, OFAJ, secrétariat franco allemand...).

Les critères minimaux attendus par le jury sont :

- 1) Pour la maîtrise de la langue : le candidat s'exprime dans une langue globalement correcte (pour la morphosyntaxe et la prononciation) et utilise un vocabulaire approprié, y compris dans la discipline.
- 2) La pédagogie de l'oral : Le professeur offre des garanties suffisantes pour concevoir et animer un enseignement DNL et a notamment réfléchi à des façons de développer chez ses élèves des compétences orales.
- 3) Une connaissance globale du cadre des sections européennes, même si le projet du candidat n'est pas d'y postuler.

Un niveau insuffisant dans l'une de ces trois parties ne permet pas d'obtenir la certification, les compétences ne se compensant pas.

2) Bilan statistique

		Allemand		Anglais		Espagnol		Italien	
		Candi-dats	Reçus	Candi-dats	Reçus	Candi-dats	Reçus	Candi-dats	Reçus
Disciplines	HISTOIRE GEOGRAPHIE	3	2	18	14	2	1	2	2
	ECONOMIE ET GESTION	1	1	22	11	3	2		
	MATHEMATIQUES	1	0	21	13	3	2		
	EPS	1	1	9	4	1	1		
	STI	1	0	9	3	1	0		
	SCIENCES PHYSIQUES			6	3	2	2		
	SVT			5	2	1	0		
	MATHEMATIQUES SCIENCES			1	1	1	0		
	EDUCATION MUSICALE	1	0	1	0				
	TECHNOLOGIE	1	0						
	HOTELLERIE			5	1				
	BOULANGERIE			1	0				
	BIOTECHNOLOGIE			1	1				
	ARTS PLASTIQUES			2	2				
	ARTS APPLIQUÉS			1	1				
	SES			1	0				
	PHILOSOPHIE			1	1				

3) Quelques éléments d'analyse et conseils aux futurs candidats

Concernant la préparation de l'épreuve

Le niveau de préparation des candidats est très divers. Le jury regrette que quelques candidats se présentent à l'épreuve sans avoir préparé et sans connaître les attendus de la certification. Il est par exemple surprenant qu'une candidate commence par préciser qu'elle trouve artificiel de s'exprimer en anglais et demande à faire son exposé initial en français. Tous les textes officiels permettant de préparer cet examen sont disponibles sur le site académique : <http://dnl.ac-nantes.fr>

Il en est de même pour la qualité très variable des dossiers rédigés par les candidats. On va du simple CV attestant d'expériences linguistiques à des dossiers intégrant des propositions pédagogiques déjà élaborées. Un dossier comportant au moins quelques passages en langue cible et illustrant éventuellement le propos par les activités pédagogiques réellement menées ou envisagées est indéniablement apprécié.

Le jury rappelle que le site <http://www.emilangues.education.fr/> est une ressource précieuse dans la préparation de cette certification.

Concernant la présentation du candidat

Le premier temps de l'entretien permet de juger de la qualité d'un oral en continu. Le candidat peut préparer s'il le souhaite une trame de ce qu'il va exposer au jury et cet exposé peut reprendre en partie ce qui a déjà été développé dans le dossier. Cependant, il est demandé aux candidats de ne pas lire un texte rédigé à l'avance ou de ne pas réciter une présentation apprise par cœur.

Le jury rappelle aux candidats qu'il est inutile de préparer un diaporama, le temps maximum imparti à la présentation étant trop court.

Certains candidats estiment mal l'impact positif de la DNL sur les élèves. Le jury regrette que certains candidats restent dans une vision très élitiste de la DNL et que l'objectif d'ouverture d'une section européenne soit uniquement d'attirer vers le lycée de bons élèves.

Concernant la démarche pédagogique

Le plus souvent, les candidats se sont bien préparés et peuvent présenter des idées de mise en œuvre en classe. Les prestations les plus convaincantes s'appuient sur des exemples concrets de séquences pédagogiques. Il n'est pas attendu que le candidat ait déjà expérimenté ses idées, mais il est indispensable d'avoir réfléchi à la façon de permettre le développement de compétences orales chez les élèves.

Le jury a particulièrement apprécié les candidats qui ont centré leur discours non pas seulement sur des idées générales et globales mais qui étaient capables d'expliquer concrètement ce qu'ils envisageaient de faire avec les élèves en classe de manière à construire leurs apprentissages.

Le jury regrette toutefois que quelques candidats n'envisagent pas du tout la place de l'oral chez les élèves. Il est ainsi curieux d'entendre qu'enseigner en section européenne « c'est faire un cours d'histoire géographie en espagnol ». Parfois, Il a également été observé une centration quasi exclusive de l'enseignant sur la maîtrise d'un lexique par les élèves, ce qui ne peut en soi garantir le développement des compétences orales des élèves.

La collaboration avec les collègues de langue est incontournable. Le jury conseille d'inscrire la démarche individuelle d'obtention de la certification complémentaire dans un projet collectif (établissement, équipe disciplinaire ou pluridisciplinaire) et d'avoir concrètement travaillé avec un professeur de langue de l'établissement pour voir comment sont travaillées les compétences orales.

L'observation de séances de DNL dans le cours d'un autre collègue est aussi une bonne façon de préparer l'examen. Le jury rappelle à cette occasion que les inspecteurs connaissent les professeurs déjà engagés dans cet enseignement et peuvent mettre en relation un candidat avec des collègues avertis. Il est également possible de profiter du dispositif DAFPEN « visites mutuelles de classes » pour bénéficier d'un ordre de mission.

Concernant le niveau de langue

Dans l'ensemble, le niveau de langue était bon. Il est à noter sans surprise que les meilleurs niveaux sont ceux de personnes ayant réalisé une immersion linguistique, avec une mention particulière pour des professeurs ayant pu bénéficier d'une année universitaire à l'étranger dans le cadre du programme ERASMUS.

Plusieurs candidats ont été refusés pour le niveau de langue. Parmi les principales difficultés rencontrées, notons :

- Un manque de fluidité qui ne permet pas d'envisager d'animer un cours en langue étrangère.
- Un accent trop francisé qui s'éloigne trop d'un modèle acceptable.
- Des fautes trop fréquentes et que le candidat ne parvient pas de lui-même à corriger.

Avec naïveté, certains candidats promettent d'améliorer leur niveau suite à l'examen. Cependant, même s'il peut croire en la bonne volonté du candidat, le jury ne peut que constater que le niveau B2 n'est pas atteint et ne peut pas donner la certification. Une remise à niveau peut s'avérer nécessaire, soit par la participation à des actions de formation lorsqu'elles existent, soit par des immersions linguistiques (films, voyages, entretiens ...).